

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 octobre 2021

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 45 + 11 Pouvoirs  
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. B. SCHAFF

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. H. WILLEM - Suppléant -, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, S. FERTIG, L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, S. LEICHTWEIS, F. MATZ- Suppléant -, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : M. T. SPACH, Mme A. CHABERT - Pouvoir à Mme D. HAMM -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, F. ENSMINGER - Pouvoir à Mme C. KISTER -, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, Mmes S. FISCHBACH - Pouvoir à Mme C. MUNSCH -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à Mme E. BECK -, A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. H. STEGNER - Pouvoir à Mme C. DURRMEYER-ROESS -, T. SCHINI, F. DE FIGUEIREDO, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, J.L. RINIE, A. SPAEDIG - Pouvoir à M. F. GERBER -, Mme D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

**Délibération n°11 : Avis de la Communauté de Communes sur le classement de plusieurs voies privées dans le domaine public de la Commune de Kirrwiller**

Rapporteur : M. A. DANNER

Vu l'article L141-3 du code de la voirie routière,

Vu l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre précisant, pour le groupe de compétences « Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire », que « les voies d'intérêt communautaires seront créées, aménagées, entretenues et gérées conformément au règlement de voirie adopté par le Conseil communautaire »,

Vu le règlement de voirie communautaire adopté par délibération n° 7 du Conseil communautaire du 13/12/18 et plus particulièrement son Fascicule 1 – Chapitre 2 – Article 3 « Droits de la CCHLPP dans les procédures de classement /déclassement » qui stipule que « le classement de chemin rural ou voie privée en voie communale d'intérêt communautaire est soumis à délibération concordante de la CCHLPP et de la commune concernée »,

Vu les délibérations du Conseil municipal de Kirrwiller du 06/03/20 et 23/09/21 sollicitant le classement dans le domaine public de diverses rues :

**Rue des Champs**

- Section 1 parcelle 85 – contenance 9 m<sup>2</sup>
- Section 1 parcelle 86 – contenance 21 m<sup>2</sup>

**Rue des Vergers**

- Section 1 parcelle 91 – contenance 30 m<sup>2</sup>
- Section 1 parcelle 93 – contenance 32 m<sup>2</sup>

### **Rue des Sapins**

- Section 4 parcelle 93 – contenance 33 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 96 – contenance 155 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 97 – contenance 62 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 100 – contenance 102 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 131 – contenance 657 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 132 – contenance 11 m<sup>2</sup>

### **Rue des jardins**

- Section 6 parcelle 137 – contenance 66 m<sup>2</sup>
- Section 6 parcelle 139 – contenance 24 m<sup>2</sup>
- Section 6 parcelle 141 – contenance 54 m<sup>2</sup>
- Section 6 parcelle 143 – contenance 52 m<sup>2</sup>
- Parcelle issue de la division de la parcelle Section 6 - N° 106 (PV d'arpentage en cours) : portion de voirie qui est urbanisée de part et d'autre dans la rue des Jardins, soit du croisement rue des Jardins / rue Principale jusqu'à la limite entre les parcelles Section 6 – N°92 et Section 6 – N°93.

### **Rue du Vignoble, impasse des Poiriers, rue des Pommiers**

- Section 9 parcelle 194 – contenance 461 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 196 – contenance 7 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 198 – contenance 13 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 200 – contenance 17 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 202 – contenance 59 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 204 – contenance 103 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 206 – contenance 40 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 208 – contenance 161 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 210 – contenance 244 m<sup>2</sup>

### **Rue des Vignes**

- Section 14 parcelle 242 – contenance 63 m<sup>2</sup>

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

\* de DONNER un avis favorable au classement dans le domaine public communal de la Commune de Kirrwiller de diverses rues :

### **Rue des Champs**

- Section 1 parcelle 85 – contenance 9 m<sup>2</sup>
- Section 1 parcelle 86 – contenance 21 m<sup>2</sup>

### **Rue des Vergers**

- Section 1 parcelle 91 – contenance 30 m<sup>2</sup>
- Section 1 parcelle 93 – contenance 32 m<sup>2</sup>

### **Rue des Sapins**

- Section 4 parcelle 93 – contenance 33 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 96 – contenance 155 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 97 – contenance 62 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 100 – contenance 102 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 131 – contenance 657 m<sup>2</sup>
- Section 4 parcelle 132 – contenance 11 m<sup>2</sup>

### **Rue des jardins**

- Section 6 parcelle 137 – contenance 66 m<sup>2</sup>
- Section 6 parcelle 139 – contenance 24 m<sup>2</sup>
- Section 6 parcelle 141 – contenance 54 m<sup>2</sup>
- Section 6 parcelle 143 – contenance 52 m<sup>2</sup>
- Parcelle issue de la division de la parcelle Section 6 - N° 106 (PV d'arpentage en cours) : portion de voirie qui est urbanisée de part et d'autre dans la rue des Jardins, soit du croisement rue des Jardins / rue Principale jusqu'à la limite entre les parcelles Section 6 – N°92 et Section 6 – N°93.

### **Rue du Vignoble, impasse des Poiriers, rue des Pommiers**

- Section 9 parcelle 194 – contenance 461 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 196 – contenance 7 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 198 – contenance 13 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 200 – contenance 17 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 202 – contenance 59 m<sup>2</sup>

- Section 9 parcelle 204 – contenance 103 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 206 – contenance 40 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 208 – contenance 161 m<sup>2</sup>
- Section 9 parcelle 210 – contenance 244 m<sup>2</sup>

**Rue des Vignes**

- Section 14 parcelle 242 – contenance 63 m<sup>2</sup>

**\* d'AUTORISER** le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Le Président